

# PARC ÉOLIEN DU MOULIN

Commune de Lignières et Laboissière-en-Santerre  
Département de la Somme

**TABLEAU DE RÉPONSES  
AUX DEMANDES DE  
COMPLÉMENTS**

Janvier 2019



# REPONSES AUX DEMANDES DE COMPLETUES

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<b>Parties générales</b>			
<p><i>Situation par rapport au contexte éolien</i></p> <p>Justifier l'implantation du parc au regard de sa situation en dehors des pôles de densification et de structuration. <b>Page 3</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3: Volet paysager Page 86</p>	/
<p><i>Mesures d'évitement, réduction et compensation des effets négatifs notables du projet et coût associé</i></p> <p>Noter qu'il est difficile de faire un estimatif de toutes les mesures du fait que certaines ont été prises dès la conception du projet ou encore parce que les coûts de certaines sont encore inconnus ou intégrés dans l'organisation générale du chantier. <b>Page 4</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont Pages 106 et 107</p>
<p><i>Agence Régionale de Santé (ARS)</i></p> <p>Dans le but d'améliorer le dossier, il conviendrait que le BE acoustique ajoute la modélisation numérique sur les résultats des seuils en limite de périmètre. <b>Page 5</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 6 : Volet acoustique</p> <p>Page 34 avec résultat</p>	/	/

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)</i></p> <p>L'église de Piennes-Onvillers est classée en totalité au titre des Monuments Historiques. Son clocher émerge de la silhouette du village et constitue un point d'appel et de repère sur le plateau. Plusieurs photomontages complémentaires sont nécessaires depuis la Route Départementale 5135 au Sud de la commune de manière à évaluer la covisibilité entre le monument et le projet. <b>Page 5</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3: Volet paysager <b>Pages 199 à 201</b></p> <p>+ 80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexe4-Janvier2019 (carnet de photomontages)</p>	/
<p><i>Autres avis relatifs à l'urbanisme</i></p> <p>L'ensemble du projet est concerné par la servitude PT2 – Zone secondaire de dégagement. Les services de l'Aviation Civile pourront être consultés sur ce sujet. L'éolienne E6 se situe en zone BCf du Plan de prévention des risques mouvements de terrain de l'arrondissement de Montdidier approuvé le 12 juin 2008. <b>Page 5</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.1-4.2-4.3-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 1 : Courrier des Administrations consultées</p>	/	/
<p><i>DRAC / Service Régional d'Archéologie</i></p> <p>Le 09 janvier 2017, un arrêté préfectoral, référencé n° 2017-629672-A1, a prescrit un diagnostic archéologique. <b>Page 5</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-8.5-Convention-INRAP-Diagnostic-archeologie-preventive-Janvier2019</p> <p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-8.6-Avis-Drac-archéologie-Janvier2019</p>	/	/

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Capacités techniques et financières</i></p> <p>Le dossier ne contient pas de lettre d'intention pour l'emprunt bancaire, d'autant que la société La Brise Picarde a été créée pour mettre en place le financement du projet. <b>Page 6</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-3.4-Lettre-intention-bancaire-Janvier2019</p>	<p>/</p>	<p>/</p>
<p><i>Conditions de remise en état du site et garanties financières</i></p> <p>Dans le cadre d'une cessation d'activité, le pétitionnaire s'engage à effectuer la remise en état du site dans un état tel qu'il ne porte atteinte à l'environnement ou à la sécurité des tiers. <b>L'étude d'impact reprend cet engagement mais ne précise pas l'usage futur retenu. Page 6</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.0-EtudeImpacts – Janvier2019</p> <p>Paragraphe 1.4.4 Le démantèlement et la remise en état du site</p>	<p>/</p>	<p>/</p>
<p><i>Conditions de remise en état du site et garanties financières</i></p> <p>Le pétitionnaire prévoit de mettre en œuvre en cas de cessation d'activité le démantèlement du parc éolien qui comprend les mesures de l'article 1 de l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif à la constitution de garanties financières. <b>Page 6</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-3.4.-Garanties-financieres-ATRADIUS-CREDIT-INSURANCE-Contrat-Janvier2019</p>	<p>/</p>	<p>/</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<b>Etude d'impact – Volet Paysage</b>			
<p><i>Impact sur le paysage</i></p> <p>Il convient de compléter l'ensemble des cartographies de l'implantation de l'ensemble des éoliennes et d'une numérotation de ces éoliennes. <b>Page 8</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Ensemble du Volet paysager (+ ajout d'informations sur la ZDE, pages 19 à 56 et page 86)</p>	/
<p><i>Impact sur le paysage - Analyse de l'état initial</i></p> <p>Une cartographie synthétise le contexte paysager proche et les sensibilités du site. Il convient que cette cartographie soit réalisée sur l'ensemble des périmètres d'étude immédiat, rapproché et éloigné. Il conviendra également de compléter cette cartographie des villes et villages alentours identifiés comme nécessitant une attention particulière. <b>Page 9</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager Pages 44, 56, 82, 83</p>	/
<p><i>Impact sur le paysage - Analyse de l'état initial</i></p> <p>Il convient de compléter l'état initial d'une analyse :  → des zones de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA)  → des éléments du patrimoine local non protégé.  Il conviendra de compléter en conséquence les différentes cartographies présentées dans l'étude. <b>Page 10</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager Pages 75, 76, 188, 189</p>	/

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur le paysage - Analyse de l'état initial</i></p> <p>Concernant le contexte éolien, l'étude d'impact conclut à une sensibilité faible. Il convient de joindre une cartographie superposant les principales sensibilités liées au paysage, au patrimoine, au tourisme et au cadre de vie sur l'ensemble des périmètres d'étude. Cette cartographie doit être complétée de l'implantation des éoliennes du projet. Cette cartographie devra également prendre en compte les compléments attendus dans l'analyse de l'état initial. Ces compléments devront en outre être pris en compte pour la suite de l'étude paysagère. <b>Page 10</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager Pages 82, 83, 99, 160</p>	/
<p><i>Impact sur le paysage - Evaluation des impacts et mesures correctives</i></p> <p>Une cartographie des zones d'influence visuelle théorique des éoliennes du projet prenant en compte le relief et les boisements majeurs uniquement. Il convient de joindre une cartographie présentant les zones de visibilité théorique du projet et les principales sensibilités liées au paysage, au patrimoine, au tourisme et au cadre de vie sur l'ensemble des périmètres d'étude. Il convient de compléter cette cartographie de la localisation des photomontages. Il convient de prendre en compte les compléments attendus dans l'analyse de l'état initial pour la réalisation de cette cartographie. Il conviendra de compléter les photomontages réalisés, de photomontages supplémentaires, suite aux résultats de cette nouvelle cartographie. <b>Page 11</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager Pages 106, 109, 114, 115, 133, 159, 160, 181, 188</p>	/

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur le paysage - Evaluation des impacts et mesures correctives</i></p> <p>Il convient d'apporter des améliorations à ces photomontages. Il convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de réaliser des vues initiale et simulée panoramiques et que l'angle horizontal couvert par ces vues soit a minima supérieur à 120° et s'approcher dans le maximum des cas de 180° ;</li> <li>• d'indiquer sur les photomontages la présence des monuments historiques et le patrimoine local identifié comme ayant un intérêt touristique ;</li> <li>• de réaliser des photomontages avec une végétation à « feuilles tombées » ;</li> <li>• de faire ressortir les éoliennes du projet et des parcs éoliens construits, autorisés, en instruction sur l'ensemble des photomontages fournis. En effet, les éoliennes de ces parcs ne ressortent pas suffisamment.</li> </ul> <p>En outre, compte-tenu des monuments historiques recensés et au regard de la zone de visibilité théorique du projet et des niveaux de sensibilité évalués par l'étude d'impact, il convient de compléter ces photomontages de prises de vues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• concernant l'étude des visibilité/covisibilité depuis/avec l'ensemble des monuments historiques situés dans les périmètres rapproché et intermédiaire ;</li> <li>• concernant l'étude des visibilité/covisibilité depuis/avec les sites de mémoire de la grande guerre localisés sur les communes de Gratibus et Montdidier ; afin de confirmer le niveau de sensibilité faible évalué par l'étude d'impact sur ce patrimoine.</li> </ul> <p>Il convient également de compléter ces photomontages de prises de vues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• depuis les entrées, sorties et centre-bourg (rues en direction du projet, lieux de vie) de l'ensemble des villages situés dans un périmètre de 5 km à proximité du projet, ainsi que les villes et villages qui seront identifiés au titre de l'étude d'encerclement réactualisée des villes et villages concernés par l'aire d'étude de 10 km ;</li> <li>• depuis les éléments du patrimoine local non protégé.</li> </ul> <p><b>Page 11</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3: Volet paysager <b>Pages 103 à 234</b></p> <p>Photomontages complémentaires depuis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les monuments historiques périmètre éloigné : <b>Pages 181 à 187</b></li> <li>-les monuments historiques périmètre rapproché : <b>Pages 188 à 204</b></li> <li>- les sites de mémoire de Gratibus et Montdidier : <b>Pages 202 à 204</b></li> </ul> <p>Photomontages complémentaires depuis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les bourgs du périmètre immédiat : <b>Pages 114 à 131</b></li> <li>- les bourgs du périmètre rapproché sur le plateau : <b>Pages 132 à 152</b></li> <li>- les bourgs du périmètre rapproché dans les vallées : <b>Pages 153 à 158</b></li> <li>- les bourgs du périmètre rapproché à 10 km sur le plateau : <b>Page 171</b></li> <li>- le patrimoine local non protégé: <b>Pages 120,197,198</b></li> <li>-depuis le sud de l'église de Piennes: <b>Pages 199 à 201</b></li> </ul> <p>+ 80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4-Annexe4-Janvier2019 (carnet de photomontages)</p>	/

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur le paysage - Evaluation des impacts et mesures correctives</i></p> <p>Il convient de qualifier et justifier le niveau d'impact associé relatif à chaque photomontage l'ensemble des photomontages du niveau d'impact qui y est associé. Il convient de joindre un tableau récapitulatif de l'ensemble des photomontages et y associant le niveau d'impact et la justification de ce niveau d'impact. <b>Page 11</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager <b>Pages 110 à 113</b></p>	/
<p><i>Impact sur le paysage - Evaluation des impacts et mesures correctives</i></p> <p>Une évaluation des risques de saturation visuelle des bourgs proches est présentée. Il convient d'élargir cette analyse aux communes suivantes : Fescamps, Remaugies et Piennes-Onvillers. Il convient également de compléter cette étude d'encerclement d'une étude de l'ensemble des villes et villages exposés aux vues sur les parcs éoliens sur un périmètre de 10 km. Il convient de présenter un tableau synthétisant les résultats de cette étude par commune. <b>Page 12</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager <b>Pages 220 à 234</b> (avec ajout de photomontages à 360°)</p> <p>Tableau: <b>Page 220</b></p>	/
<p><i>Impact sur le paysage - Evaluation des impacts et mesures correctives</i></p> <p>L'étude indique que les villages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'Ételfay et Montdidier sont concernés par un risque de saturation visuelle</li> <li>• de Faverolles, Laboissière, Lignièrès, Marquivillers sont concernés par une saturation visuelle potentielle.</li> </ul> <p>Des impacts faibles à modérés sont relevés. Au regard de la qualification de ces impacts, il convient de mettre en place des mesures d'évitement afin d'aboutir à un impact résiduel faible ou négligeable. L'évitement doit permettre de supprimer un impact négatif identifié que le projet engendre. Les mesures de réduction et enfin de compensation n'interviennent que lorsque l'impact négatif n'a pu être respectivement totalement supprimé ou réduit, en cas d'impossibilité justifiée de l'évitement. <b>Page 12</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager <b>Page 236</b></p>	/



Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur le paysage - Evaluation des impacts et mesures correctives</i></p> <p>Il convient d'apporter les éléments permettant de justifier de la faisabilité de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement (engagement du maître d'ouvrage, accord de principe de la communauté de communes et de la commune concernées par les mesures). Il convient également de préciser le coût financier de ces mesures. <b>Page 12</b></p>	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager <b>Page 236</b></p>	/
<b>Etude d'impact – Volet Faune, Flore et Habitats</b>			
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore</i></p> <p>Il convient de réaliser l'ensemble des cartographies présentées au format A3 afin d'améliorer la lisibilité et d'en faciliter la lecture. Il convient également de compléter ces cartographies de l'implantation de l'ensemble des éoliennes, d'une numérotation de ces éoliennes, du poste de livraison, des places de stationnement, voies d'accès et câbles de liaisons électriques à créer. <b>Page 12</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p><b>Nouvelle étude AXECO</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Espaces naturels remarquables</i></p> <p>Il convient de réaliser ces cartographies au format A3 afin d'améliorer la lisibilité et d'en faciliter la lecture, de les compléter de l'ensemble des périmètres d'étude. Il convient également de compléter les légendes de ces cartographies du nom des zonages réglementaires et d'inventaires du patrimoine naturel. <b>Page 13</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p>Etat initial dont <b>Pages 11 à 28</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Espaces naturels remarquables</i></p> <p>Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Picardie identifie des réservoirs de biodiversité, notamment les boisements de Laboissière et de Guerbigny (intégrées aux ZNIEFF les larris et bois de Laboissière à Guerbigny et la vallée de l'Ancre, des Trois Doms et confluence avec la Noye) ainsi qu'un corridor arboré reliant la ZNIEFF, la vallée de l'Ancre, des Trois Doms et confluence avec la Noye à la ZNIEFF, les bocages de Rollot, Boulogne-laGrasse et Burs-Marotin, butte de Coivrel situé à moins de 5 km du site d'étude. Il convient donc de reprendre l'analyse des réservoirs de biodiversité et des continuités écologiques. <b>Page 13</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p>Etat initial dont <b>Pages 11 à 28</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Il convient que l'étude présente les données bibliographiques concernant les espèces végétales (nom et statut, protégées, d'intérêt communautaire et patrimoniales), ayant été déjà observées sur les communes d'implantation du projet, et notamment les données du site Internet « Synthèse des zonages du patrimoine naturel et paysager, de la faune, de la flore et des habitats naturels » <b>Page 13</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p>Etat Initial dont <b>Pages 29 à 56</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des données et prospections</i></p> <p>La partie tronquée est concernée par des éléments de projet (câbles de liaison électrique, poste de livraison et places de stationnement) susceptibles d'impacter les habitats et espèces florales présentes sur le site d'étude. Il convient donc de reprendre l'ensemble des cartographies et de réaliser ces cartographies sur l'intégralité périmètre du site d'étude. Il convient de compléter les prospections de terrain d'inventaires flore et végétation sur la partie non étudiée du site d'étude si celles-ci n'ont pas été réalisées. Il convient de manière identique de rectifier l'ensemble des cartographies présentées dans l'étude écologique et de les réaliser sur l'intégralité du périmètre d'étude. <b>Page 13</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p>Etat Initial dont <b>Pages 29 à 56</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des enjeux</i></p> <p>Il convient également de présenter une cartographie illustrant l'implantation des éoliennes, du poste de livraison, des places de stationnement, voies d'accès et câbles de liaisons électriques à créer, associée aux habitats naturels et espèces floristiques identifiés comme remarquables du site d'étude. <b>Page 13</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p>Etat Initial dont <b>Pages 29 à 56</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Il convient que l'étude écologique justifie le niveau d'impact estimé pour chacune des espèces florales et habitat identifiés. <b>Page 14</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique</p> <p>Impacts et Mesures dont <b>Pages 13 à 22 et Page 72</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>L'étude écologique présente une mesure d'évitement pour ces deux espèces florales et l'habitat d'intérêt communautaire. Il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• compléter l'étude écologique d'une analyse des impacts engendrés par l'implantation des éléments du projet, notamment les raccordements électriques sur cette espèce florale et sur l'habitat naturel d'intérêt communautaire ;</li> <li>• de requalifier l'impact sur les prairies maigres de fauche et de qualifier le niveau d'impact sur la Gesse sans feuille.</li> <li>• de mettre en place des mesures d'évitement afin d'aboutir à un impact résiduel faible ou négligeable.</li> </ul> <p>Il convient que l'étude écologique précise clairement si le projet engendre la destruction de cette espèce et de l'habitat d'intérêt communautaire. Si la destruction de cette espèce et/ou de l'habitat d'intérêt communautaire était avérée, il conviendra de préciser la surface et la localisation des stations et/ou espaces impactés et de mettre en place les mesures de réduction et de compensation. <b>Page 14</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 13 à 22, Page 72, Pages 77 à 111</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>L'étude propose une mesure compensatoire. Il convient de joindre les éléments permettant de garantir la mise en œuvre et la pérennité de cette mesure (convention de gestion). <b>Page 14</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 91 à 93</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Il convient en outre que la mesure compensatoire soit garantie sur la durée de vie du parc éolien. <b>Page 14</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 91 à 93</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore - Habitats naturels et flore - Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Il convient que la destruction de prairie soit compensée. La mesure présentée ne concerne que de la gestion. Il conviendra d'appliquer ce mode de gestion à la prairie qui sera compensée. Il conviendra que la mesure recréant une prairie de ce type, compte tenu du fait de son caractère potentiellement attractif pour les chiroptères et l'avifaune, soit située à plus de 200 m en bout de pale des éoliennes, tout en restant suffisamment proche. Il conviendra que l'étude présente les éléments permettant de garantir la mise en œuvre de cette mesure (localisation, accord de principe du propriétaire...). <b>Page 14</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 91 à 111</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Il convient que le maître d'ouvrage sollicite une actualisation des données de la note de synthèse réalisée par Picardie Nature. <b>Page 15</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132 (3.3 Les Chiroptères)</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Il convient que l'étude réalise une recherche des gîtes potentiels (cavités, arbres creux, bâtis....) dans un rayon de 2 km au minimum autour de la zone d'implantation potentielle. Si des gîtes potentiels sont identifiés, des prospections seront à réaliser pour préciser s'il s'agit de gîtes réellement utilisés par les chauves-souris ou non. Toutefois, il convient que les structures compétentes (Picardie Nature et le Conservatoire des espaces naturels de Picardie) soient consultées sur ce point afin de ne pas perturber des gîtes qui seraient déjà suivis. <b>Page 15</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Il convient que l'étude écologique précise la localisation du site d'étude vis-à-vis des territoires les plus riches et potentiellement les plus sensibles pour les chauves-souris de Picardie. <b>Page 15</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Les prospections de terrain ne couvrent pas un cycle biologique complet, aucune prospection n'a été réalisée sur la période d'hibernation. Les inventaires pour certains d'entre eux ont été réalisés il y a plus de 5 ans (2011-2012). Il convient que les données soient réactualisées. <b>Page 15</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Trois protocoles d'écoute ultrasonore ont été mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des détections ultrasoniques par utilisation d'un détecteur à ultrasons ;</li> <li>• des détections ultrasoniques en altitude par utilisation d'un détecteur d'ultrasons couplé avec un enregistreur, monté sous un ballon dirigeable à une hauteur de 75 m.</li> </ul> <p>Or, le diagnostic chiroptérologique des projets éoliens terrestres (Actualisation 2016 des recommandations de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) _version 2.1) précise que le protocole EUROBATS (Accord sur la conservation des populations de chauves-souris européenne (2015)) préconise de proscrire l'utilisation de ballons en raison des biais de cette méthode (variation de la hauteur au cours de la nuit notamment). <b>Page 15</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Il convient de préciser davantage la méthodologie de prospections :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la durée d'écoute réalisée sur chaque point par prospection ;</li> <li>• les résultats précis de chaque prospection par point d'écoute (espèces observées, nombre de contacts...). <b>Page 15</b></li> </ul>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Il convient de préciser la vitesse du vent pour chacune de ces prospections.</p> <p>Il convient donc de préciser la température pour chacune des prospections. <b>Page 16</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>L'état initial est insuffisant.</p> <p>Il convient de compléter l'analyse concernant la période d'hibernation (étude bibliographique et prospection de terrain si nécessaire). De plus, il convient également de réaliser des prospections en altitude en continu et au sol en continu sur au moins un point d'écoute fixe sur toute la durée de la période d'activité des chiroptères conformément au « Diagnostic chiroptérologique des projets éoliens terrestres » (Actualisation 2016 des recommandations de la Société Française pour l'Etude et la Prospection des Mammifères (SFPEM)). Le ou les points d'écoute en altitude devront couvrir, pour chaque nuit du cycle d'activité de vol, pendant toute la durée des nuits, la partie basse de la hauteur moyenne balayée par le rotor de l'éolienne. Ils pourront être placés sur des éoliennes, sur des mâts de mesure anémométriques ou sur des mâts pneumatiques. De plus, les prospections actives seront également à réactualiser et doivent s'inspirer du cadre de référence. <b>Page 16</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Analyse des données et prospections</i></p> <p>Il convient de compléter la cartographie de l'implantation des éoliennes, du poste de livraison, des places de stationnement, voies d'accès et câbles de liaisons électriques à créer concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les cartographies présentant les points de contact et les zones d'alimentation avérées de la Pipistrelle commune et du groupe d'Oreillard</li> <li>• une cartographie localisant les espèces de chiroptères fréquentant le site d'étude. Il convient également de présenter l'ensemble des données obtenues (nombre de contacts par espèce), par point d'écoute et par session d'inventaire.</li> <li>• la cartographie permettant d'identifier les axes de déplacement des chiroptères en période migratoire sur la zone d'étude, localisant les gîtes signalés par Picardie Nature et couplant avec les données de terrain en période migratoire. Il convient également d'explicitier la notion de point de relevé de migration avec et sans contact. <b>Pages 17 et 18</b></li> </ul>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>



Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Analyse des données et prospections</i></p> <p>L'étude écologique manque de clarté quant à la présentation des espèces contactées sur le site d'étude. Il convient de clarifier la présentation et l'analyse des résultats. <b>Page 17</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères - Analyse des données et prospections</i></p> <p>L'étude écologique conclut par extrapolation de ces résultats, à l'existence potentielle de deux axes de déplacement des chiroptères en migration sur le site d'étude, d'intensité faible, voire très faible. Il convient de rappeler que sans la réalisation d'écoutes en altitude et au sol en continu, il n'est pas possible d'étudier précisément les phénomènes de transit et de migration des chiroptères. <b>Page 18</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des enjeux</i></p> <p>Les enjeux ne sont donc pas pleinement définis. La définition des enjeux doit prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sensibilité des espèces aux éoliennes ;</li> <li>• l'utilisation de la zone d'implantation potentielle de chaque espèce.</li> </ul> <p>Il convient de réévaluer le niveau d'enjeu pour chaque espèce chiroptérologique, par la prise en compte de la sensibilité de ces espèces à l'éolien. <b>Page 18</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132</b> (3.3 <i>Les Chiroptères</i>)</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des enjeux</i></p> <p>Le niveau d'enjeu estimé est donc sous-évalué. Il convient donc de réévaluer le niveau d'enjeu estimé pour les axes migratoires. Il conviendra également de réactualiser la cartographie présentant le niveau d'enjeu de ces axes migratoires.</p> <p>Selon le document « Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens – Actualisation 2014 » d'EUROBATS. Il convient de respecter une distance minimale d'éloignement de 200 m en bout de pôle entre les éoliennes et les secteurs présentant une diversité et/ou une activité avifaunistique importante, il convient donc de ne pas implanter d'éoliennes sur cet axe migratoire et de les éloigner de 200 m de cet axe. <b>Page 19</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132 (3.3 Les Chiroptères)</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des enjeux</i></p> <p>Une cartographie hiérarchisant les enjeux écologiques relatifs aux chiroptères de l'aire d'étude est présentée. Il convient de réactualiser cette cartographie au regard de la réévaluation du niveau d'enjeu pour chacune des espèces chiroptérologiques. Il convient également de compléter cette cartographie de l'implantation des éoliennes, du poste de livraison, des places de stationnement, voies d'accès et câbles de liaisons électriques à créer. <b>Page 19</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 77 à 132 (3.3 Les Chiroptères)</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Il convient de requalifier le niveau d'impact sur chacune des espèces de chiroptères identifiées sur le site d'étude et de justifier ces niveaux d'impact estimés. Il convient de rappeler qu'en outre, le site d'étude est a priori situé dans une zone de sensibilité potentielle moyenne pour les chiroptères rares et menacés, à proximité de cavités majeures (sites d'hibernation, de parades, voire de parturition) et de cavités d'hibernation et de parades préservées (autres que celles préservées par le Conservatoire des espaces naturels de Picardie). <b>Page 19</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 23 à 26, Pages 35 à 54 (2.4 Les Chiroptères) et Page 72</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Etude écologique : il convient que le tableau soit complété d'une définition de l'impact sur la Pipistrelle de Nathusius. <b>Page 19</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 23 à 26 et Pages 35 à 54 (2.4 Les Chiroptères) et Page 72</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Aucune mesure d'évitement n'est proposée. Il convient de mettre en place des mesures d'évitement afin d'aboutir à un impact résiduel faible ou négligeable. L'évitement doit permettre de supprimer un impact négatif identifié que le projet engendre. Les mesures de réduction et enfin de compensation n'interviennent que lorsque l'impact négatif n'a pu être respectivement totalement supprimé ou réduit, en cas d'impossibilité justifiée de l'évitement. <b>Page 20</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 111</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>L'étude écologique propose notamment deux mesures de réduction:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le maintien au maximum des chemins et bandes enherbées à plus de 200 m autour des éoliennes... ;</li> <li>• la gestion de manière extensive des bords de chemins situés à plus de 200 m des éoliennes...</li> </ul> <p>Il convient de joindre les éléments permettant de garantir la mise en œuvre et la pérennité des mesures (<i>évitement, réduction et compensation</i>). Il convient en outre que ces mesures soient garanties sur la durée de vie du parc éolien. <b>Page 20</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 111</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Chiroptères – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Des mesures de réduction et de compensation supplémentaires seront potentiellement nécessaires. <b>Page 20</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 111</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Concernant la méthodologie, l'étude ne précise pas les horaires de réalisation des IPA. Pour mémoire, les IPA doivent être réalisés au cours des quatre premières heures après le lever du soleil. <b>Page 20</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 Les Oiseaux)</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore –Avifaune - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Pour l'étude de l'avifaune hivernante, il convient que l'étude présente les transects qui ont été établis. Il convient que l'étude justifie également le choix de la méthodologie (localisation des points d'écoute/observation, nombre de prospections...). Elles sont au nombre de 15 et couvrent un cycle biologique complet. Les inventaires pour certains d'entre eux ont été réalisés il y a plus de 5 ans (2011-2012). Il convient que les données soient réactualisées. <b>Page 20</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore –Avifaune - Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>Les inventaires pour certains d'entre eux ont été réalisés il y a plus de 5 ans (2011-2012). Il convient que les données soient réactualisées. <b>Page 21</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Données bibliographiques et prospections de terrain</i></p> <p>L'état initial est insuffisant : la pression d'inventaire est insuffisante. Il convient de réaliser des inventaires complémentaires. Concernant la fréquence des prospections attendues, il convient de réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• environ 6 sorties supplémentaires en période de reproduction, seules 2 sorties ont été effectuées en période de reproduction ;</li> <li>• environ 3 sorties en période d'hivernage, 1 sortie a été effectuée ;</li> <li>• environ 2 à 3 sorties en période de migration pré-nuptiale ;</li> <li>• environ 2 à 3 sorties en période de migration post-nuptiale. <b>Page 21</b></li> </ul>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des données et prospections</i></p> <p>Il convient notamment de compléter ces cartographies de l'implantation des éoliennes, du poste de livraison, des places de stationnement, voies d'accès et câbles de liaisons électriques à créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une cartographie localisant les espèces d'oiseaux remarquables identifiés sur la zone d'étude</li> <li>• Des cartographies présentant : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ les résultats de comptages des oiseaux migrateurs ;</li> <li>→ la localisation des stationnements migratoires et des espèces remarquables au gagnage ;</li> <li>→ la localisation des axes migratoires ornithologiques <b>Page 21</b></li> </ul> </li> </ul>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des enjeux</i></p> <p>Cette définition des enjeux ne prend pas en compte la sensibilité des espèces aux éoliennes. Les enjeux ne sont donc pas pleinement définis. La définition des enjeux doit prendre en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sensibilité des espèces aux éoliennes ;</li> <li>• l'utilisation de la zone d'implantation potentielle de chaque espèce ; sur le site d'étude.</li> </ul> <p>Il convient donc de réévaluer le niveau d'enjeu pour chaque espèce avifaunistique, par la prise en compte de la sensibilité de ces espèces à l'éolien. <b>Page 22</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des enjeux</i></p> <p>Il convient de rappeler que la majorité de la migration s'effectue en période nocturne et que l'étude n'a pas permis d'étudier ce point. Seule l'utilisation de radar le permettrait.</p> <p>Il convient donc de réévaluer le niveau d'enjeu estimé pour cet axe migratoire (éolienne E3)</p> <p>Il conviendra également de réactualiser la cartographie présentant le niveau d'enjeu de cet axe migratoire (éolienne E3). . <b>Page 22</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des enjeux</i></p> <p>Cartographie hiérarchisant les enjeux écologiques relatifs aux oiseaux de l'aire d'étude : il convient de réactualiser cette cartographie au regard de la réévaluation du niveau d'enjeu pour chacune des espèces avifaunistiques. Il convient également de compléter cette cartographie de l'implantation des éoliennes, du poste de livraison, des places de stationnement, voies d'accès et câbles de liaisons électriques à créer. <b>Page 23</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Etat Initial dont <b>Pages 133 à 171</b> (3.4 <i>Les Oiseaux</i>)</p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Compte-tenu de l'état initial incomplet, les impacts ne sont pas analysés de manière satisfaisante. Il convient de requalifier le niveau d'impact sur chacune des espèces avifaunistiques identifiées sur le site d'étude et de justifier ces niveaux d'impact estimés. <b>Page 23</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 27 à 32 et Pages 55 à 70</b> (2.5 <i>Les Oiseaux</i>) et <b>Page 72</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Pour les mesures d'évitement, il convient de rappeler que le suivi doit concerner l'ensemble des espèces sensibles à l'éolien. <b>Page 23</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 85</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Milan noir</p> <p>Il convient de mettre en place des mesures d'évitement afin d'aboutir à un impact résiduel faible ou négligeable. L'évitement doit permettre de supprimer un impact négatif identifié que le projet engendre. Les mesures de réduction et enfin de compensation n'interviennent que lorsque l'impact négatif n'a pu être respectivement totalement supprimé ou réduit, en cas d'impossibilité justifiée de l'évitement. <b>Page 23</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 111</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>La gestion de manière extensive des bords de chemins situés à plus de 200 m des éoliennes (...) Il convient de joindre les éléments permettant de garantir la mise en œuvre et la pérennité des mesures (<i>évitement, réduction et compensation</i>). Il convient en outre que ces mesures soient garanties sur la durée de vie du parc éolien. <b>Page 24</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-Parcdumoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 111</b></p>



Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Concernant les haltes d'importance significative sur le site d'étude : Pluvier doré, Vanneau huppé, l'étude évalue un impact nul à faible sur ces espèces et estime qu'aucune mesure d'évitement et de réduction n'est nécessaire. La qualification de l'impact sur ces espèces n'est pas justifiée. <b>Page 24</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 27 à 32 et Pages 55 à 70 (2.5 Les Oiseaux) et Page 72</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>La cartographie localisant les stationnements migratoires et les espèces remarquables au gagnage fait apparaître des zones de haltes migratoires pour le Vanneau huppé et le Pluvier doré. Il convient de requalifier l'impact sur le Vanneau huppé et le Pluvier doré, compte-tenu de la présence de zones de haltes migratoires de ces espèces et que l'implantation d'éoliennes au sein de ces zones est prévue. Il convient également de mettre en place des mesures d'évitement afin d'aboutir à un impact résiduel faible ou négligeable. <b>Page 24</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 27 à 32 et Pages 55 à 70 (2.5 Les Oiseaux), Page 72 et Pages 77 à 85</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Avifaune – Analyse des impacts et des mesures d'évitement, réduction et compensation</i></p> <p>Au regard des compléments attendus sur l'état initial (requalification des enjeux) et de l'analyse réactualisée des impacts, des mesures d'évitement supplémentaires seront potentiellement nécessaires. <b>Page 24</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 77 à 85</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Suivi post-implantation</i></p> <p>Concernant le suivi chiroptérologique, l'étude prévoit la mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un suivi de mortalité des chiroptères sur les trois périodes d'activités:</li> <li>✗ 2 contrôles par semaine du 01/04 au 15/05 ;</li> <li>✗ 1 contrôle par semaine du 16/05 au 31/07 ;</li> <li>✗ 2 contrôles par semaine du 01/08 au 31/10.</li> </ul> <p>Il convient que les contrôles soient réalisés plutôt à deux jours d'intervalle. <b>Page 24</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Pages 96 à 104</b></p>
<p><i>Impact sur la faune, les habitats et la flore – Evaluation des incidents Natura 2000</i></p> <p>Si au vu de la nature du projet et de son lieu d'implantation, aucune incidence significative n'est à prévoir, il convient que l'étude en apporte la justification. Il convient donc de réaliser une évaluation des incidences Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• portant sur l'ensemble des sites Natura 2000 présents dans un rayon de 20 km autour du projet ;</li> <li>• faisant référence aux espèces et habitats d'intérêt communautaire, identifiés au formulaire standard de données (FSD), ayant justifié de la désignation de ces sites ;</li> <li>• basée sur les aires d'évaluation des espèces ayant conduit à la désignation des sites Natura 2000 concernés ;</li> <li>• contrôlant si le projet s'inscrit dans les aires d'évaluations spécifiques (l'ensemble des zones autour du site Natura 2000 sur lesquelles l'espèce est susceptible d'y être présente parce qu'elle y vient chasser, nicher ou s'y reproduire) des espèces communautaires ayant conduit à la désignation des sites Natura 2000. Pour cela, le pétitionnaire pourrait utilement se référer au document « E12 : Méthodes et Techniques des inventaires et de caractérisation des éléments nécessaires à l'évaluation des incidences Natura 2000 sur les espèces animales et leurs habitats », disponible sur le site internet « Natura 2000 Picardie »</li> </ul> <p><b>Page 25</b></p>	/	/	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont <b>Page 21 et Pages 33 à 72</b></p>

Demande Analyse Technique et page concernée	Modifications générales	Modifications étude paysagère	Modifications étude faune/flore/habitats
<b>Effets cumulés</b>			
<p><i>Effets cumulés</i></p> <p>L'étude des effets cumulés (biodiversité, paysage, acoustique) des autres parcs éoliens doit être réévaluée en tenant compte des remarques émises et des demandes de compléments. <b>Page 27</b></p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.0-EtudeImpacts – Janvier2019</p> <p>Paragraphe 4.1.7. Impacts cumulés avec d'autres projets connus</p> <p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 6 : Volet acoustique</p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4-Annexes1-3-Janvier2019</p> <p>Annexe 3 : Volet paysager</p> <p>Page 208 à 235</p>	<p>80-BrisePicarde-ParcduMoulin-4.5-4.6-4.7-Annexes5-7-Janvier2019</p> <p>Annexe 5 : Volet écologique Impacts et Mesures dont Page 21, Page 54 et Pages 69 à 70</p>